MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Liberté
Égalité
Fraternité

DISCOURS DE MADAME CATHERINE VAUTRIN

MINISTRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 8 octobre 2026

Audition de la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale portant sur le projet de loi de finances (PLF) pour 2027

Assemblée nationale – 8 octobre 2026

---------- Seul le prononcé fait foi ----------

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les rapporteurs,
Mesdames et messieurs les députés,

Avec Alice Rufo, je vous remercie de nous recevoir pour vous présenter le budget du ministère des Armées et des Anciens combattants pour 2027.

2026 n'est pas encore terminée, mais cette année restera marquante pour nos armées.

Nous avons rendu hommage à Arnaud Frion, mort pour la France en Irak, et à Florian Montorio et Anicet Girardin, morts pour la France au Liban.

Je veux redire à leurs familles, à leurs proches et à leurs frères d'armes la reconnaissance de la Nation.

Celle-ci s'adresse à toutes celles et à tous ceux dont l'engagement dans nos armées s'est payé du prix du sang.

Je salue également le monde combattant, nos anciens, nos blessés, leurs familles, et tous ceux qui font vivre la mémoire des serviteurs de la France.

Le réarmement de notre pays ne peut s'envisager sans cette fidélité.

Il ne peut se concevoir non plus sans la force de l'innovation.

Je souhaite immédiatement évoquer le premier tir mardi matin d'un missile intercontinental M51.3, évidemment sans charge, depuis le SNLE « Le Vigilant » au large du Finistère.

Dans le même temps, nos aviateurs terminent la mission Pégase, 40 000 kilomètres du Groenland à l'Egypte, mission durant laquelle nos MRTT, A400M, et Rafale ont démontré la capacité de projection mondiale de notre pays.

Mesdames et messieurs les députés,

« Une armée statique serait une armée défaite. » rappelait le 13 juillet dernier à Brienne le Président de la République.

Notre cap est clair et il guide le budget : donner à nos armées les moyens d'agir vite, de se protéger, de frapper et de tenir dans la durée.

C'est ce que permettent les 6,5 Md€ supplémentaires inscrits au budget de la mission Défense au PLF 2027.

Je veux ici vous remercier pour vos missions d'information dont les conclusions nous permettront de préparer nos armées pour les conflits du futur : cavalerie, hélicoptères, drones, BITD, MCO, autant de domaines majeurs pour le conflit de demain.

Enfin, je tiens à rappeler l'importance de la diplomatie parlementaire, vecteur essentiel du resserrement des liens diplomatiques et stratégiques avec nos partenaires, à l'instar de votre déplacement au Vietnam, Monsieur le Président.

1. ANALYSE DU CONTEXTE

Plus que jamais nos armées doivent se préparer à un engagement majeur, tout en poursuivant les missions que la Nation leur confie chaque jour.

En Ukraine, la guerre d'agression russe est entrée dans sa cinquième année.

Les intentions de la Russie ne souffrent d'aucune nuance : soumettre l'Ukraine, et imposer aux Européens une nouvelle organisation de sécurité, qui se ferait à notre détriment.

Alors que la Russie accroît sa production d'armement, militarise son économie et multiplie les actions hostiles contre nous, réduire cette guerre à un différend territorial serait se tromper sur ses causes comme sur les conditions d'une paix durable.

À Leipzig, la découverte de drones chargés d'explosifs a conduit les autorités allemandes à mettre en cause la Russie.

En Estonie, l'incendie qui a visé en août dernier une entreprise qui fournit l'Ukraine a été attribué aux services russes.

Ces actions de plus en plus désinhibées, au cœur de l'Alliance, cherchent à nous intimider, à nous manipuler, à nous diviser, surtout, à tester notre réaction.

Sur notre soutien à l'Ukraine, j'entends deux critiques : nous en ferions trop, ou nous n'en ferions pas assez.

À ceux qui jugent cet effort excessif, je rappelle ce que coûterait à notre sécurité une victoire de l'agresseur.

À ceux qui le jugent insuffisant, je rappelle que notre aide doit être utile et soutenable dans la durée.

Nous livrons, formons, et mobilisons notre propre industrie, en veillant à préserver la capacité de nos propres forces à remplir leurs missions.

Les partenariats avec l'industrie ukrainienne nous permettront de bénéficier des enseignements de l'âpreté des combats.

Au Proche et au Moyen-Orient, les foyers de crise se répondent du Levant au Golfe, en passant par la mer Rouge.

La confrontation autour de l'Iran, le Liban, la poursuite de la guerre entre le Hamas et Israël, les affrontements au Yémen, entretiennent un risque d'escalade et un risque pour la sécurité maritime.

Dans le détroit d'Ormuz comme à Bab el-Mandeb, des voies essentielles au commerce mondial et à nos approvisionnements sont directement exposées.

Derrière ces crises, ce sont nos ressortissants, nos partenaires, mais aussi nos intérêts économiques et notre liberté de navigation qui sont en jeu.

Chaque jour, les Français en mesurent les insupportables conséquences à la pompe.

Cette conflictualité mondiale en hausse justifie pleinement le maintien de la provision OPEX à un haut niveau en 2027, soit 1,2 Md€.

L'Indopacifique n'y fait pas exception.

Nos outre-mer, qui ne sont pas à l'abri des ingérences étrangères, nous donnent également des responsabilités particulières.

S'agissant de l'Europe, notre Europe,

Elle doit assumer davantage sa propre défense dans une alliance transatlantique qui évolue.

Je sais que vous y êtes sensibles, votre commission ayant lancé une mission d'information sur l'avenir de l'industrie terrestre en Europe.

La France est engagée dans une démarche visant à soutenir la préférence européenne, élément majeur du Conseil du 15 octobre, qui n'est pas encore acquise à ce jour.

C'est aussi le sens du pilier européen de l'OTAN que la France défend depuis 2017.

J'ajoute qu'à l'approche de l'élection présidentielle, nous devrons être particulièrement vigilants face aux tentatives de manipulation.

Voilà, mesdames et messieurs les députés, les réalités auxquelles s'adresse ce budget, avec une double exigence : répondre à l'accélération de la menace tout en tenant compte de la contrainte sur nos finances publiques.

2. LE BUDGET

2.1. Les grands principes

Le budget que je vous présente met en œuvre l'actualisation de la loi de programmation militaire que j'ai défendue devant vous.

Promulguée en août par le PR,

vous l'aviez adoptée à une large majorité.

À une programmation 2024-2030 déjà dotée de 400 milliards d'euros de ressources,elle ajoute 36 milliards d'euros sur la période 2026-2030.

Nous avons fixé ensemble les priorités de cet effort : les stocks de munitions, la préparation opérationnelle, l'alerte avancée, l'espace, la défense sol-air et la frappe dans la très grande profondeur, ainsi que l'adaptation de nos forces aux formes nouvelles du combat.

Le PLF 2027 en est la traduction budgétaire.

La mission Défense disposera de 63,4 milliards d'euros hors pensions, soit 6,5 milliards d'euros de plus qu'en 2026,

6,5 milliards de plus que le montant initialement prévu par la LPM pour 2027.

En dix ans, le budget des Armées aura pratiquement doublé,

Permettant de réparer, puis de moderniser nos armées,

Et de donner aux industriels et à l'ensemble de notre BITD la visibilité nécessaire pour investir et recruter.

Après la promulgation de l'actualisation de la LPM, revenir sur cette décision en ne votant pas les crédits ou les effectifs que nous venons d'adopter compromettrait cette confiance.

2.2. Une maîtrise des dépenses

Chaque euro supplémentaire doit être utile aux forces.

Le ministère prendra sa part dans la maîtrise des dépenses de l'Etat.

Les dépenses de fonctionnement courant seront stabilisées à 3,4 Md€.

Les frais de déplacements, les dépenses de communication et les dépenses de conseil diminueront de plus de 20 M€.

Le report de charges sera contenu à moins de 19% des crédits HT2 [vs 20% à fin 2026] conformément à la trajectoire indiquée dans la LPM actualisée.

2.3. Subsidiarité

Nous voulons donner davantage de moyens de décision directement à ceux qui connaissent le besoin : les forces.

En 2027, 150 millions d'euros leur permettront d'acquérir plus directement des équipements immédiatement disponibles et d'adapter rapidement les solutions qu'elles expérimentent.

La subsidiarité, c'est précisément cela : donner la possibilité à un chef de corps de se doter d'une solution immédiate pour répondre à un problème de court terme.

Il pourra par exemple acheter des drones pour surveiller son emprise,

Ou acquérir des éléments plus structurants comme des calculateurs IA embarqués, ou de véhicules ultralégers.

3. DES CHOIX POLITIQUES POUR NOS CAPACITÉS

Mesdames et messieurs les députés,

Ce budget traduit ensuite des choix capacitaires très clairs.

3.1. La dissuasion

La dissuasion demeure la garantie ultime de la protection de nos intérêts vitaux.

Dans la droite ligne du discours du PR à l'Île-Longue, ses crédits progresseront de plus de 7 %, pour atteindre près de 8 milliards d'euros.

Ils permettront de poursuivre le renouvellement de ses deux composantes et d'engager le rehaussement de notre arsenal.

3.2. L'innovation

L'innovation disposera pour sa part de plus de 1,4 milliard d'euros.

L'IA, le quantique, la guerre électronique et les armes à énergie dirigée doivent déboucher sur des applications utilisables par les forces.

Prendre des risques technologiques aujourd'hui ce n'est pas subir les ruptures de demain !

3.3. Le cyber

En 2027, plus de 500 millions d'euros seront consacrés au cyber.

Ces crédits appuieront les efforts de cyber-protection et de lutte informatique défensive, dont l'actualité montre chaque jour la nécessité.

3.4. L'espace

L'espace et l'alerte avancée disposeront de plus d'un 1Md d'euros.

Le sommet organisé à Paris a permis de mobiliser partenaires et industriels autour de ces enjeux.

Il faut maintenant concrétiser cet effort.

La résilience de nos communications sera renforcée.

Le renseignement d'origine spatiale sera également consolidé.

3.5 La défense surface-air

La protection de nos forces, de nos emprises et de nos infrastructures face aux missiles et aux drones est désormais une condition première de notre liberté d'action.

Plus d'un milliard d'euros sera consacré à la défense surface-air.

A ce titre, plus de 100 M€ seront spécifiquement consacrés en 2027 à la lutte contre les drones.

Une section SAMP/T de nouvelle génération sera livrée en 2027.

Ce domaine en évolution constante nécessite une forte agilité alimentée par le retour d'expérience de nos engagements et des campagnes d'expérimentation régulières.

Au Proche et Moyen-Orient, par exemple, nous avons su adapter nos capacités [*roquettes guidées Laser et pod TALIOS sur RAFALE ; liaison 16 de standard OTAN sur TIGRE*] et accélérer la maturation des drones intercepteurs de drones [*système Blaze de l'entreprise DSV contre les SHAHED*].

C'est tout l'enjeu de la lutte contre les drones aujourd'hui : massifier les systèmes, prioriser leur déploiement sur les sites les plus sensibles et acquérir des technologies innovantes.

3.6. Les drones

S'agissant des drones, l'effort concerne les petits drones du combattant la lutte contre les mines en mer et la robotisation du combat terrestre.

Nous devons pouvoir produire, expérimenter, renouveler au rythme auquel évolue le champ de bataille, c'est-à-dire extrêmement vite, dans les airs, en mer et sur terre.

Un enjeu, monsieur le Président, sur lequel nous avons déjà eu l'occasion d'échanger et pour lequel je connais votre engagement.

Plus de 700 millions d'euros soutiendront la massification des drones et de la robotique.

3.7. Les munitions

En 2027 plus de 4 milliards d'euros seront consacrés aux munitions,

C'était 2,4 milliards en 2026.

Cet effort finance la reconstitution des stocks, les besoins d'entraînement et les capacités futures.

Les commandes et les livraisons permettront d'accroître nos stocks de bombes, d'obus et de munitions télé-opérées.
Elles consolideront également nos stocks de munitions complexes et leurs chaînes de production : missiles surface-air Aster et Mistral, missiles antichars AKERON.

Nous finançons aussi le développement du futur missile air-air COMET.

L'enjeu est :

- D'avoir le choix dans nos munitions ;
- D'optimiser le *cost-to-kill*, donc la soutenabilité de nos engagements ;
- De disposer de munitions nombreuses et peu coûteuses pour la masse…
- … et de munitions complexes pour atteindre les objectifs les mieux protégés.

C'est enfin donner à nos industriels de la visibilité pour investir.

3.8 Les grands programmes

Les crédits consacrés aux programmes à effet majeur, hors dissuasion, atteindront 17,2 milliards d'euros, en hausse de 24 % par rapport à 2026.

En 2027, l'armée de Terre recevra notamment :

- 16 CAESAR de nouvelle génération,
- 21 Leclerc rénovés
- de nouveaux véhicules SCORPION.

La Marine :

- une frégate de défense et d'intervention,
- un sous-marin nucléaire d'attaque Barracuda,
- un bâtiment ravitailleur de forces.

J'ajoute que plus de 2 milliards d'euros seront consacrés à notre souveraineté outre-mer.

En termes d'équipement,

- les 2 derniers POM seront livrés en Polynésie française et à La Réunion,
- un engin de débarquement amphibie sera livré en Martinique,
- des véhicules Serval rejoindront la Nouvelle-Calédonie,
- tout comme deux avions de surveillance maritime

Pour Mayotte, au-delà de la vedette de gendarmerie livrée en 2025, le 5e Régiment étranger est renforcé de 60 postes.

D'ici 2031, ce seront 3 nouvelles vedettes et un bâtiment amphibie qui y seront livrés.

Pour sa part, l'armée de l'Air et de l'Espace recevra :

- sept A400M et

- deux Rafale.

En 2027, nous passerons également pour plus de 25 milliards d'euros de nouvelles commandes :

- 2 patrouilleurs hauturiers
- 2 systèmes de drones aériens pour la Marine nationale,
- 70 véhicules blindés légers régénérés
- 83 camions citernes de nouvelle génération.

Nous poursuivrons le développement des capacités complémentaires du Rafale et la poursuite des travaux sur son successeur.

Deux grands chantiers d'infrastructure seront également lancés :

- le nouvel hôpital national d'instruction des armées à Marseille
- les installations d'accueil du porte-avions France-Libre à Toulon.

Nous poursuivrons également le développement de nos moyens de frappe dans la très grande profondeur, car la possibilité d'atteindre les dispositifs adverses loin derrière le

front conditionne la conduite des opérations et complexifie l'équation stratégique de nos adversaires.

3.9. Le renseignement

Le renseignement bénéficiera de plus de 800 millions d'euros, c'est une hausse de 34 %.

Je voudrais saluer ces travailleurs de l'ombre, que sont les forces de la DGSE, de la DRSD et de la DRM.

Dans un environnement plus contesté que jamais, le renseignement est une composante primordiale de notre autonomie d'appréciation.

4. LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

Les équipements que j'évoquais, n'ont d'utilité que si nos forces savent les employer et disposent des moyens de tenir dans la durée.

En 2027, la préparation opérationnelle atteindra 9,4 milliards d'euros, soit 963 millions supplémentaires

Je sais que votre commission a lancé des travaux concernant le maintien en condition opérationnelle, dont une hausse de 11 % est prévue par rapport à 2026.

L'essentiel de cette augmentation, soit 919 millions d'euros, ira à l'entretien des matériels, et permettra de renforcer nos stocks de pièces et notre activité opérationnelle.

5. EXPORT ET BITD

Vous le savez, notre base industrielle et technologique de défense fait travailler 240 000 femmes et hommes, dans des emplois non délocalisables.

Vous connaissez ces entreprises dans vos circonscriptions.
Vous mesurez l'importance de ces commandes.

Dans le contexte que nous connaissons, trois critères doivent désormais guider notre relation avec les industriels :

L'efficacité des équipements, leur coût et leur délai de livraison.

Nous devons acheter le mieux au meilleur prix dans les délais les plus rapides.

Nos commandes doivent se traduire par des investissements, des cadences supplémentaires et des délais raccourcis.

Nos succès à l'export confortent cette activité.

Mais la concurrence est acharnée et les nouveaux entrants nombreux.

6. LES RESSOURCES HUMAINES

Ce réarmement, aussi massif soit-il, n'aurait ni sens ni portée sans les femmes et les hommes qui le rendent possible.

Le schéma d'emploi prévoit ainsi une augmentation nette de 2 150 postes en 2027, conformément à la LPM actualisée, contre 800 prévus en 2026, au profit notamment des forces terrestres [+458], navales [+187] et aériennes et spatiales [+206], mais aussi au profit de la transformation numérique, du cyber, de l'IA et du quantique [~ +500], du segment drones, lutte anti-drone et défense sol-air [+128] et des appuis interarmées [santé, énergie, munitions : +270].

Pour atteindre cette cible, plus de 45 000 recrutements sont prévus, en comptant les militaires d'active, les agents civils, les réservistes et les appelés du service national.

Toutefois, nous ne pouvons pas compenser indéfiniment les départs par des recrutements.

Former prend des années.

Garder ces compétences est une nécessité opérationnelle.

C'est pourquoi nous poursuivons Fidélisation 360.

Le complément « prime-pension » prendra effet dès décembre 2027.

Cinq millions d'euros sont prévus pour cette première année, pour atteindre ensuite 60 millions en année pleine.

Cette mesure prolonge la nouvelle politique de rémunération des militaires et la réforme des grilles indiciaires.

Elle doit permettre de mieux reconnaître, dans la durée, les exigences de la condition militaire, tout en s'inscrivant dans une démarche de fidélisation.

J'ajoute que nous compterons au moins 57 500 réservistes opérationnels à la fin de 2027, soit 5 500 de plus qu'en 2026, notre cible de recrutement 2026 étant d'ores et déjà dépassée.

Cette progression s'accompagne de moyens de les former, les équiper et les employer aux côtés des militaires d'active.

S'agissant du système d'information ROC,

Il a été repris en main pour une bascule d'un modèle artisanal à un modèle industriel robuste, à la sécurité renforcée.

Un mot du Service national, dont la première promotion a rencontré un véritable succès : il disposera de 230 millions d'euros en 2027, pour accueillir 4 000 appelés à partir du second semestre 2027, soit 1 000 de plus qu'en 2026.

7. LE LOGEMENT

La fidélisation passe enfin par les conditions dans lesquelles vivent nos militaires et leurs familles.

Le logement y a toute sa part, autour d'une politique de l'habitat - la première du ministère - centrée sur trois priorités :

– l'optimisation des dispositifs existants et la recherche de solutions innovantes, mieux adaptées aux attentes des familles ;
– une meilleure prise en compte des spécificités territoriales ;
– le déploiement de parcours usagers aussi simples et lisibles que possible.

En 2027, 2 686 logements seront rénovés et 355 construits.

Nous rénoverons également 960 places en casernement et en créerons 524.

Les infrastructures bénéficieront d'une hausse de 11 %, notamment pour accueillir les nouveaux équipements et améliorer l'hébergement.

Mesdames et messieurs les députés,

2027 comportera nécessairement sa part d'aléas.

L'évolution du prix des carburants, celle de la conflictualité dans le monde et avec elle, le niveau d'engagement de nos armées pèseront sur nos dépenses.

Dès cette année, le niveau de nos surcoûts nécessitera une couverture interministérielle dans le projet de loi de finances de fin de gestion.

Mais dans ce contexte difficile, nous faisons un choix assumé : celui d'un budget de protection et d'action, qui donne à nos armées les moyens de leurs missions.

Très concrètement, sur 100 euros consacrés à la défense, 67 euros iront à l'équipement, aux infrastructures et à l'entraînement ; 22 euros à la masse salariale ; un peu moins de 9

euros au fonctionnement et aux moyens d'activité, notamment au carburant ; et moins de 2 euros à la provision pour les opérations.

« La défense ! C'est la première raison d'être de l'État », rappelait le général de Gaulle.

Dans cette commission, vous connaissez ces mots mieux que tout autre.

C'est à cette condition que nos armées garderont leur liberté d'action et que la France restera libre de ses choix.

Mesdames et messieurs les députés, je compte sur vous !

Contact médias

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15